

Avant-propos

La pêche est essentielle pour nourrir la population mondiale et procurer des emplois et des moyens de subsistance dans les zones côtières. Pourtant, aujourd'hui, sa capacité à le faire est menacée par des pratiques halieutiques non durables.

Certains pays ont commencé à se rapprocher de l'Objectif de développement durable 14, à savoir « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable », mais il n'a pas été atteint à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, près d'un quart des stocks de poissons sur lesquels on dispose de données sont en danger. Sur les trois quarts restants, seule un peu plus de la moitié sont suffisamment abondants pour que les captures atteignent une valeur ou un volume maximal durablement.

Ce n'est pas inévitable. Il ressort de l'*Examen des pêcheries 2020* de l'OCDE qu'un certain nombre de mesures en vigueur actuellement contribuent à la surexploitation des stocks. Les pouvoirs publics continuent de soutenir la pêche au moyen d'instruments qui minorent les coûts des intrants (comme les bateaux et le carburant). Cette politique tend à encourager une pêche non viable lorsque les captures ne sont pas suffisamment limitées. Le niveau et la nature du soutien ne sont pas les mêmes partout, mais en moyenne, entre 2016 et 2018, les pays pris en compte dans la base de données de l'OCDE sur l'estimation du soutien à la pêche et à l'aquaculture (ESPA) ont consacré plus de 3 milliards USD par an à des dispositions qui réduisent les coûts des intrants. Représentant 25 % de la totalité des aides accordées au secteur, le soutien en faveur du carburant est le type de soutien direct qui a pesé le plus lourd. Non seulement cette politique favorise des pratiques de pêche non durables, mais elle n'atteint pas son objectif principal, à savoir transférer réellement des revenus aux pêcheurs.

Cet *Examen des pêcheries 2020* montre que les décideurs auraient d'excellentes raisons de faire de la réforme de ce soutien une priorité, notamment dans le cadre d'une reprise qu'ils souhaitent soutenue et durable au sortir de la crise du COVID-19. Il sera essentiel de « bleuir » ce soutien en l'assortissant de conditions et, dorénavant, d'aligner toutes les aides accordées sur les objectifs à long terme pour que la résilience, l'équité et la durabilité prévalent dans le secteur de la pêche. La transparence des interventions des pouvoirs publics est vitale pour maintenir la confiance sur les marchés des aliments d'origine marine et apporter de la légitimité aux réformes. À partir des dernières données disponibles communiquées par des pays de l'OCDE et des économies partenaires, cet *Examen* présente une analyse de ce que font les pouvoirs publics actuellement pour gérer et soutenir la pêche et propose des actions prioritaires au niveau national et pour la communauté internationale.

Il montre aussi que les politiques destinées à assurer la viabilité à long terme de la pêche et à protéger et remettre en état les ressources et écosystèmes marins peuvent être réconciliées avec celles qui visent des objectifs socioéconomiques à court terme. Il faut de plus, entre autres priorités en matière d'économie, d'équité et d'environnement : soutenir les pêcheurs qui en ont besoin, et non subventionner les intrants ou l'effort de pêche ; investir dans la collecte et l'analyse de données pour faire en sorte que la gestion mise en application s'appuie sur des éléments factuels ; et déployer une réglementation et une politique globales et transparentes pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). L'*Examen* donne des exemples de réformes de cette nature mises en œuvre avec succès dans plusieurs

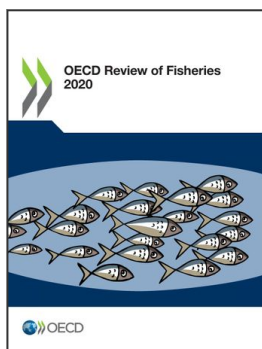
pays. Avec cette panoplie de mesures, les pouvoirs publics peuvent assurer la prospérité du monde de la pêche et accélérer la transition vers des pêches plus durables et plus résilientes.

Les responsables publics qui ont la tâche de pourvoir à une reprise durable et de tracer la voie jusqu'aux ODD peuvent compter sur l'OCDE et sur l'*Examen des pêcheries 2020* pour les éclairer et soutenir leurs efforts.

Remerciements

L'*Examen des pêcheries* a été établi par l'Unité des politiques de la pêche et de l'aquaculture de l'OCDE. Il a pour auteurs Claire Delpuech (coordinatrice du projet), James Innes, Emanuela Migliaccio, Kazuhiro Nomoto, Haengnok Oh et Will Symes. Fabiana Cerasa a supervisé la collecte des données et la production des indicateurs et des graphiques. Jonathan Brooks a prodigué ses conseils en sa qualité de Chef de la Division des politiques et des ressources agricoles, elle-même placée dans son ensemble sous la responsabilité de Marion Jansen, Directrice de la Direction des échanges et de l'agriculture. Martina Abderrahmane et Michèle Patterson se sont chargées de la présentation du rapport en vue de sa publication.

L'équipe est reconnaissante aux participants au Comité des pêcheries de l'OCDE de lui avoir communiqué des données et leurs commentaires avisés sur le texte. Elle remercie aussi German Ponce Diaz (Centro Interdisciplinario de Ciencias Marinas CICIMAR-IPN), Ichiro Nomura, Jieun Park, Rohana Subasinghe (FutureFish Pvt. Ltd.) et Leilei Zou (Shanghai Ocean University) d'avoir recueilli des informations sur la politique de la pêche dans les économies émergentes ; Bo Werth d'avoir développé le logiciel utilisé pour générer les notes par pays ; et les collègues de l'OCDE qui lui ont transmis des éléments et des commentaires : Ellie Avery, Morvarid Bagherzadeh, Florence Bossard, Anthony Cox, Koen Deconinck, Beth Del Bourgo, Emily Gray, Guillaume Gruère, Katia Karousakis, Kate Kooka, Karine Lepron, Roger Martini, Julia Nielson, Sebastian Ordeilhede, Emanuel Ritschard, Gregor Slokan, Silvia Sorescu et Martin von Lampe.



Extrait de :
OECD Review of Fisheries 2020

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7946bc8a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-propos », dans *OECD Review of Fisheries 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8c82eb57-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.